

Mise en ligne : 13 juillet 2014.  
Dernière modification : 20 février 2019.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## BUNGALOW DE SADEC

CHEZ NOS CONFRÈRES  
Les bungalows de Cochinchine  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 18 mai 1924)

À Sadec, le bungalow est convenable, mais, là encore, les chambres ne sont pas assez nombreuses.



Sadec  
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-100)

M. DANDURAND, gérant du bungalow de Sadec.

Chronique des provinces  
SADEC  
Un qui n'a pas eu de chance  
(*L'Écho annamite*, 1<sup>er</sup> avril 1930)

Le bungalow de Sadec est géré depuis quelques années par un Européen, M. F. qui, outre son industrie hôtelière, exerce un petit commerce de détail.

Le 24 mars au soir, un secrétaire de l'Inspection, M Dang, envoya son domestique acheter une petite bouteille de bière au bungalow. D'habitude, elle se vend de 0 p. 25 à 0 p 30 Ce jour-là, M. F. réclama 0 p. 35. Le domestique paya et emporta la bouteille de bière à son patron. La trouvant chère, M. Dang rapporta lui-même la bouteille au gérant en lui faisant remarquer courtoisement que le prix lui paraissait un peu exagéré.

— « Si vous n'êtes pas content, grogna l'hôtelier, faites ce que vous voudrez ; mais je ne rembourse pas. Et si vous insistez, je jeterai la bouteille au dehors. » Et joignant le geste à la parole, il lança à toute volée la bouteille dans la rue. M. Dang protesta contre ce geste cavalier, disant qu'étant commerçant, M. F. devait se montrer plus poli envers ses clients.

Ces paroles ne firent qu'exciter la colère du « conquérant », qui le mit brutalement à la porte en le menaçant de son poing.

M. Dang, tout en reculant vers la rue, l'invita à l'y suivre. L'Européen se précipita sur lui à bras raccourcis.

Mais la patience, même celle d'un Annamite, a des bornes. Ne pouvant plus se contenir, notre compatriote, très connu d'ailleurs comme un excellent sportsman, fut obligé de rendre les coups qui lui étaient portés.

Il saisit la jambe droite de son agresseur et l'assit un peu vivement sur le macadam rugueux. Laissant là son adversaire, qui fut en suite relevé par ses boys, M. Dang courut dare-dare mettre le commissaire de police au courant de l'incident.

Mais ni l'un ni l'autre ne portèrent plainte, car le lendemain, on apprit que le commerçant-boxeur, reconnaissant tout, s'était réconcilié avec son client. Ainsi l'incident fut clos.

UN PASSANT.

---

Sadec  
Fondation d'une Académie de billard  
(*L'Écho annamite*, 1<sup>er</sup> mars 1930)

Nous apprenons avec plaisir la fondation, à Sadec, d'une Académie de billard.

Cette société; créée sur l'Initiative de M. Bosc, administrateur adjoint de 3<sup>e</sup> classe, actuellement chargé de l'expédition des affaires courantes, et trois de ses amis personnels — M. le Dr Serbain, l'éminent praticien ; M. Ferrandi, gérant du bungalow ; et M. Font, géomètre conservateur — est appelée, certainement, à un bel avenir.

Dans un but de rapprochement franco-annamite, les cotisations, qui étaient fixées à 1 p. 50, ont été portées à 3 p. 50 pour les seuls membres annamites du chef lieu ! De plus, il est interdit aux membres annamites d'entrer dans la salle du billard. Et pourtant, le cercle est construit, le billard est acheté, avec l'argent des Annamites! !

D'autre part, le président du Cercle, M. Bosc, vient de constater, avec une agréable surprise, la disparition d'une somme de 90 p. de la caisse du cercle, emportée par le boy !

Les membres annamites se proposent de donner leur démission devant l'admirable gestion du groupement dont ils font partie.

PHAM-VAN-NGOI<sup>1</sup>,  
membre sociétaire

---

<sup>1</sup> Président du Cercle sportif annamite de Sadec :  
[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/SAMIPIIC-Saigon.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/SAMIPIIC-Saigon.pdf)

Chronique des provinces  
Sadec  
À Monsieur Phan van Ngoi, médecin  
(*L'Écho annamite*, 27 mars 1930)

Dans un entrefilet, paru dans *l'Écho annamite* du 1<sup>er</sup> mars, vous avez avancé de si nombreuses inexactitudes qu'il me paraît indispensable de rétablir la vérité, que vous avez par trop travestie.

1° Il n'est pas vrai qu'une société dénommée « Académie de Billard » a t été créée à Sadec.

2° Il n'est pas vrai que ses cotisations aient été portées de 1 \$ 50 à 3 \$ 00 pour les seuls Annamites du chef-lieu. La vérité est que les cotisations, pour ces derniers, qui étaient de 1 \$ 25, ont été portées à 2 p. 50 par l'assemblée générale du 25 janvier 1930.

De cette décision, il résulte que Français et Annamites paient la même cotisation

Je dois ajouter que cette décision a été votée à l'unanimité des treize membres présents. Or, parmi ceux-ci, on remarquait :

MM. Duon, juge de paix, vice-président du cercle ; Hoc, huyên, trésorier du cercle ; My, ingénieur des Travaux publics ; Hug, huissier à Sadec ; Truong, propriétaire.

Il ne peut donc y avoir eu brimade à l'égard des Annamites comme vous voulez le faire croire.

3° Il n'est pas vrai que l'accès de la salle de billard soit interdit aux Annamites.

4° Il n'est pas vrai qu'une somme de 90 p. ait disparu de la caisse du cercle.

Et maintenant, puisque vous avez mis la gestion du Cercle franco-annamite en jeu, je vous propose de soumettre les comptes de ma gestion, pour vérification, à une commission composée de trois membres, commission que vous voudrez bien présider. Je vous autorise même à choisir vos deux assesseurs.

Ceci, à condition que, par réciprocité, vous consentiez à soumettre les comptes du Cercle sportif annamite, ainsi que la comptabilité relative à la réception de Monsieur le gouverneur Blanchard de la Brosse, à la tombola et à la dernière kermesse, au contrôle d'une commission que je présiderai. Comme assesseurs, je ne prendrai pas de Français que vous pourriez suspecter. Je prendrai, si elles y consentent et si vous n'y voyez pas d'inconvénient, les deux plus hautes personnalités annamites du chef-lieu : MM. Nguyễn tân Duoc, conseiller colonial, et Dinh quang Hieu, délégué du chef-lieu, dont l'honorabilité n'est pas discutable.

FONT, ingénieur, géomètre

---

*Annuaire général de l'Indochine*, 1933, p. 473 :  
Bungalow. — Sadec (Cochinchine)  
Directeur : Ferrandi.

---